

PROVENCE ÉCO-RÉNOV, UNE NOUVELLE AIDE POUR LA RÉNOVATION

L'Agence et ses partenaires / Actualités

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a lancé en juillet 2016 un dispositif destiné à aider les foyers de la classe moyenne désireux de réaliser des travaux de rénovation de leur logement.

Cette aide, appelée « Provence Éco-Rénov », concerne l'amélioration de l'isolation du logement (toiture, planchers, murs, vitrages), mais également la ventilation et le chauffage.

Elle est disponible pour les propriétaires occupants de leur résidence principale (construite avant le 1^{er} janvier 2000) et dont le dernier revenu fiscal ne dépasse pas 30 000 euros pour 1 personne seule et 55 000 euros pour un foyer de 2 personnes et plus. Sont concernés les logements individuels ou collectifs à l'exclusion de ceux situés dans des copropriétés en difficulté.

Le montant de cette aide départementale représente **25% du coût des travaux éligibles**, dans une **limite de 3 000€** par foyer.

Un million d'euros a été voté au budget 2016 du Conseil départemental pour permettre le financement des premières aides. L'objectif est de financer dès 2017 un millier de dossiers par an.

Toutes les informations sur cette aide sont à retrouver dans notre rubrique « Questions fréquentes »

Vous pouvez également contacter nos conseillers au 04 91 37 21 53

www.alecmm.fr

Avec le soutien de

